

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 10 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 10 septembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis à l'Espace Simone Veil à Montastruc la Conseillère.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Eliséo BONNETON, Patricia CADOZ, Stéphanie CALAS, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Caroline SALESSES, Philippe SEILLES,

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 02/09/2020

Membres présents : 46

Pouvoir : 1

CCCB : Pierre ARTIGUE, Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Sandrine PENAVERE, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY

CCF : Michèle BEGUE, Hugo CAVAGNAC, Daniel DUPUY, Corinne GERMANO, Alain HINAUX, Patrick IGON, Jean-Pierre ROUANET, Bouchra ROUYER, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE,

CCHT : Chantal AYGAT, François CODINE, Jean Paul DELMAS, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Patrice LAGORCE, Sébastien NOËL, Bruno PASQUIER, Laurent ZANETTI

CCVA : Maxime ANTONY, Thierry ASTRUC, Ludovic DARENGOSSE, Jean-Marc DUMOULIN, Isabelle GAYRAUD, Gilles JOVIADO, Cédric MAUREL, Jean-Michel MICHELOT

Absents ayant donné pouvoir : Nicolas ALARCON à Jean-Paul DELMAS

Secrétaire de séance : Véronique MILLET

Domaine : Administration Générale

Délibération n°: 20/008

Objet : Désignation de délégués du PETR Pays Tolosan à l'Assemblée des Territoires

Le Président expose que la Présidente de la Région Occitanie a confirmé son intention d'initier une organisation spécifique au travers de l'Assemblée des Territoires de la Région. Elle sera composée de 158 membres élus désignés par les territoires de projets tels le PETR Pays Tolosan, avec une parité homme - femme. Il s'agit d'une démarche inédite ancrée sur la réalité des territoires et la coopération.

Trois missions lui seront confiées :

- **Concertation :** formuler des recommandations sur les grandes décisions et réflexions du Conseil Régional (Schémas : SRDE2I, SRADDET ...)

- Capitalisation et transfert : être un lieu d'échanges d'expériences et d'enrichissement des pratiques et mise en réseau,
- Expérimentation et Innovation : pour que le Conseil Régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif, ou que les collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques)

Il a été proposé de désigner 4 titulaires et 4 suppléants, en respectant la parité homme femme, ainsi qu'une représentation des bassins vécus :

- C3G-CCCB- CCF-CCVA : deux titulaires, deux suppléant(e)s
- CCSG-4C : deux titulaires, deux suppléant(e)s

Le Président propose à l'assemblée de délibérer sur la nomination des délégués titulaires et suppléants qui siègeront à l'Assemblée des Territoires de la Région :

CCHT	C3G-CCCB- CCF-CCVA
Madame Marie-Luce FOURCADE (titulaire)	Madame Isabelle GAYRAUD (titulaire)
Madame Céline FRAYARD (suppléante)	Madame Bouchra ROUYER (suppléante)
Monsieur Patrice LAGORCE (titulaire)	Monsieur Didier CUJIVES (titulaire)
Monsieur Laurent ZANETTI (suppléant)	Monsieur Patrice SEMPERBONI (suppléant)

Entendu l'exposé du Président,

Et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité :

-Approuve la désignation des délégués telle qu'énoncée supra

-Mandate le Président pour signer tout acte et tout document relatif à ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, le 10 septembre 2020

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 10 septembre 2020
Au registre sont les signatures